



Lycée Français de San Salvador
Antoine et Consuelo de Saint-Exupéry



PROJET D'ETABLISSEMENT

2024-2027

**LYCEE ANTOINE ET CONSUELO DE
SAINT EXUPERY**

SAN SALVADOR - EL SALVADOR



Lycée Français de San Salvador Antoine et Consuelo de Saint-Exupéry



Préambule :

Ce projet a pour vocation de servir de plan stratégique pour la période 2024-2027.

Cadre institutionnel :

Le projet d'établissement est en cohérence avec la loi d'orientation de juillet 2013 et le Plan d'Orientation Stratégique de l'Agence préconisant notamment :

- l'excellence éducative française pour tous ;
- l'enseignement des langues et le dialogue interculturel ;
- des axes pédagogiques innovants et une éducation citoyenne ;
- l'établissement fait l'objet d'une convention avec l'AEFE depuis 2002 ;

Environnement socio-économique :

- El Salvador, pays d'Amérique centrale, comprend 6.400.000 habitants, Plus de 30 % des habitants vivent en zone urbaine (capitale et alentours),
- la population du pays est jeune (26,6 % a entre 15 et 29 ans),
- le pays est un pays qui a connu une guerre civile durant plus de 10 ans (Années 80-90) et une forte insécurité jusqu'à l'arrivée du nouveau Président de la République, Nayib Bukele en 2019,
- le Salvador est un pays qui connaît encore des inégalités socio-économiques importantes malgré une forte volonté d'évoluer :
 - 24 % de classes moyennes,
 - salaire minimum : 365 dollars / mois (seuls 2,5 % de la population gagne plus de 3.000 dollars par mois),
 - un taux de chômage relativement faible (6 %) mais 40 % de la population n'a pas de revenus mensuels fixes, vivant d'emplois occasionnels,
 - une grande majorité des jeunes arrête leur scolarité en fin de 5^{ème} et se dirige vers le marché du travail pour subvenir aux besoins de leur famille,
 - 24,6 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté.
 - Un taux d'analphabétisation encore élevé, surtout en zone rurale (15,5 %).

L'établissement scolaire est situé à Santa Tecla (département de *La Libertad*).



Lycée Français de San Salvador Antoine et Consuelo de Saint-Exupéry



Description de l'établissement :

Le lycée Antoine et Consuelo de Saint Exupéry au 01 janvier 2024 :

L'établissement est conventionné avec l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger et homologué avec le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Les effectifs n'ont cessé de croître grâce à la mise en place d'un projet immobilier en 2008, visant la création d'une classe supplémentaire, chaque année, par niveau.

A la rentrée 2023, la 4^{ème} classe de Terminale s'est ouverte et, à présent, tous les niveaux ont 4 classes, au lieu de 3 auparavant.

L'espagnol est la langue la plus utilisée par les élèves dans l'établissement.

Le niveau en français reste à améliorer même si les résultats au baccalauréat sont plutôt bons.

Quatre langues sont enseignées dans l'établissement : français, espagnol, anglais et portugais (enseignement facultatif dispensé à partir de la 2de).



Situation initiale / Synthèse	
Points forts	Points faibles
<p>Les élèves</p> <ol style="list-style-type: none">1. La diversité culturelle et linguistique des élèves ;2. Les rapports aux apprentissages : projets transversaux ;3. Niveau acceptable de langue par rapport aux autres établissements de la zone ;4. Des élèves agréables, polis et respectueux en général. <p>L'infrastructure et les équipements</p> <ol style="list-style-type: none">1. Vastes espaces extérieurs très agréables ;2. Des installations sportives exceptionnelles ;3. Un espace culturel (amphithéâtre) spacieux pouvant accueillir plus de 500 personnes. <p>L'encadrement</p> <ol style="list-style-type: none">1. Une équipe de direction composée d'un chef d'établissement, d'un adjoint, d'un directeur du primaire, d'une directrice du programme Salvadorien et d'un DAF local ;2. Ratio « Personnel encadrant / élèves » élevé ;3. Du personnel enseignant et non enseignant dynamique, qui aime le lycée et qui s'investit.	<p>Les élèves</p> <ol style="list-style-type: none">1. Manque d'autonomie, de responsabilité vis-à-vis du travail scolaire et parfois d'inappétence ;2. La maîtrise de l'expression en français ;3. Des élèves parfois peu soutenus et pas assez encadrés par les parents. <p>L'infrastructure et les équipements</p> <ol style="list-style-type: none">1. Au primaire comme au secondaire, le bruit est un problème récurrent que remontent les enseignants. <p>L'encadrement</p> <ol style="list-style-type: none">1. Difficultés concernant le recrutement ;2. Faible taux de titulaires de l'Education Nationale (constat identique sur la zone).

Nos ambitions :

- développer la maîtrise du français, à l'oral comme à l'écrit ;
- rendre la place au français comme langue de communication dans l'établissement ;
- donner envie aux élèves de travailler et de réussir ;
- renforcer l'excellence pédagogique ;
- ouverture mondiale (lycée international, ouverture d'une section internationale Américaine) ;
- mieux intégrer les élèves à besoins éducatifs particuliers mais aussi leur orientation ;
- former de véritables citoyens, autonomes et responsables à l'aide de personnels compétents et volontaires ;
- Apprendre à mieux vivre ensemble.



Lycée Français de San Salvador
Antoine et Consuelo de Saint-Exupéry



AXES PRIORITAIRES :

1 – Des langages pour penser et communiquer

2 – Excellence et réussite de tous les élèves

3 – De l'enfant au citoyen



AXE 1 – DES LANGAGES POUR PENSER ET COMMUNIQUER

1.1. Réaffirmer la maîtrise de la langue française dans l'établissement

- a. Faire du français une langue de plaisir et de communication grâce, entre autres, au parcours éducatif, artistique et culturel.**

Dans la classe :

- encourager la pratique exclusive du français grâce à la mise en place de nombreux projets novateurs mais aussi grâce au sport, à la musique, au théâtre qui en sont des leviers importants ;
- encourager la pratique de l'oral (concours d'éloquence, par exemple) ;
- exploiter au mieux les heures « d'accompagnement personnalisé », « d'études dirigées » ou celles de « devoirs faits » pour permettre aux élèves de progresser dans la maîtrise de la langue française ;
- développer l'envie de lire et d'écrire, en participant à des événements internes et/ou externes ;
- mettre en place des correspondances en développant des partenariats avec des établissements en France et au Salvador (où la langue française est apprise) ;
- développer la pratique du français avec les élèves pour tous les enseignants en les formant ;
- essayer de proscrire l'utilisation de l'espagnol entre élèves à l'intérieur des cours ;
- imposer l'utilisation du français par les élèves dans toutes les productions scolaires et extra scolaires.

Hors de la classe :

- développer les activités utilisant le français comme langue de communication :
 - profiter de la webradio pour impulser des projets ;
 - favoriser, chaque fois que cela reste possible, la langue française lors des activités extra-scolaires, écoles de formation ;
 - participation au voyage en France en CM2 (encourager les sorties pédagogiques et voyages scolaires, avec ou sans nuitées) avec comme règle principale des voyages en France l'utilisation exclusive du français pour favoriser l'immersion (Ne désigner que des accompagnateurs francophones) ;
 - Rajouter, dans la mesure du possible, une semaine d'immersion en famille française ;
 - en prévoir un autre en classe de seconde, moment important pour l'orientation et les études en France.
- Encourager les projets de la communauté francophone avec la participation à des événements fédérateurs comme :
 - la semaine des lycées français du monde ;
 - la semaine des sciences, de la presse, du goût ;
 - l'orchestre des lycées français du monde ;



Lycée Français de San Salvador Antoine et Consuelo de Saint-Exupéry



- Participer chaque année à la semaine de la francophonie, moment fort de la langue et de la culture française ;
- faire entrer la culture française dans l'établissement, faire rayonner la langue et la culture françaises ;
- mettre en place des affichages dans le lycée, en français et dans les classes des citations d'auteur, des règles de français....
- utiliser les événements organisés par le lycée pour développer l'écoute et la lecture du français en n'y conservant principalement cette langue (la nuit qui fait peur, La nuit d'été, la nuit en pyjama) ;
- encourager le bilinguisme parmi les membres du personnel et les parents d'élèves en partenariat avec l'Alliance Française au lycée.

b. Redonner la place de langue de communication au français dans l'établissement à l'extérieur des cours :

- proscrire, dès la 6^{ème}, l'utilisation de l'espagnol par les élèves envers les personnels francophones et inversement (dès la 6^{ème}) ;
- privilégier le français pour toutes les communications internes (affichages, noms de réseaux, listes de diffusion) ;
- traduire en français dans la mesure du possible les expositions ou affichages venant de l'extérieur initialement en espagnol ;
- systématiser la double langue pour des communications aux parents d'élèves (mails, plateformes informatiques, courriers, liste de fournitures...) ;
- imposer l'utilisation du français par les élèves dans les événements qu'ils organisent (interclasses, garderies, ...).

1.2. D'autres langages pour s'ouvrir au monde

a. Maîtriser d'autres langues vivantes

Constats :

- Très bon niveau de nos élèves en anglais, plus moyen en espagnol (difficultés de compréhension et de rédaction) et bon en Portugais ;
- forte participation aux activités artistiques, culturelles et sportives locales ;
- tournois sportifs avec des sélections dans diverses catégories



Lycée Français de San Salvador
Antoine et Consuelo de Saint-Exupéry



A poursuivre et à développer :

- implanter et développer des activités autour de la pratique de l'espagnol, de l'anglais et du portugais ;
- festival du cinéma (un film dans les 4 langues) ;
- ouverture d'une section Internationale Américaine et proposer aux élèves volontaires un BFI (Baccalauréat Français International).

Le programme Salvadorien doit lui aussi avoir toute son importance.

b. Développer les langages scientifiques :

- sensibiliser tous les élèves au langage numérique, scientifique, technologique et mathématique à travers la participation à différents événements :
 - semaine de la science, des mathématiques ;
 - sorties pédagogiques ;
 - conférences d'intervenants extérieurs.
- Poursuivre le travail réalisé dans l'établissement autour de l'environnement, de la protection de la planète et du travail avec les éco-délégués.



AXE 2 – EXCELLENCE ET RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES

2.1. Réussite et excellence pédagogique

a - Accompagner les élèves et remédier aux difficultés scolaires

Dispositifs d'accompagnement et d'aide :

- Prendre en compte les besoins particuliers des élèves avec la mise en place : de PAI (problème médical), de PAP (difficultés liées à l'apprentissage), de PPS (handicap).
- Impliquer davantage, mieux former et accompagner les enseignants et le personnel non enseignant face aux difficultés ;
- efforts particuliers sur les heures d'Accompagnement Personnalisé, études dirigées, devoirs faits, au primaire comme au secondaire ;
- des services dédiés à la prise en charge personnalisée des élèves : entretiens personnalisés, rencontres avec les familles, service de psychologie et d'infirmerie, cellules de veille et pôle ressources en primaire.
- Mettre en place le tutorat d'aide aux élèves en difficulté.

b - Accompagner chaque élève dans son parcours :

- valoriser les compétences de tous les élèves en proposant une offre variée (culturelle, artistique, sportive) en lien avec les différents parcours éducatifs afin de développer la curiosité intellectuelle et l'ouverture sur le monde (activités extra-scolaires, festivals, compétitions sportives...);
- créer un lien beaucoup plus fort entre les clubs, les activités offertes par les écoles de formation et la partie académique ;
- mettre en lumière les réussites et les talents des élèves (spectacles, expositions, compétitions...)
- Actualiser le parcours citoyen et santé dès la maternelle ;
- Préparer un parcours adapté :
 - dès l'inscription, insister auprès des familles sur le projet d'éducation en français et l'importance de la coéducation linguistique : **accepter un vrai projet de famille avec le lycée** ;
 - accueillir tous les élèves à l'entrée de la maternelle mais, instaurer un travail avec les familles, très tôt dans la scolarité, pour envisager un autre parcours, une autre orientation, rendre les redoublements moins exceptionnels et/ou ne pas réinscrire un enfant à une rentrée scolaire ;
- créer une salle sensorielle en maternelle.

c - Construire la réussite et l'orientation de chacun :

- aider, accompagner et préparer l'élève à construire son parcours avenir dès le primaire ;
- apprendre à mieux se connaître, se découvrir ;



- proposer, dès les classes de primaire, de découvrir des univers professionnels variés en faisant intervenir des parents, des professionnels : présenter des métiers ;
- appréhender progressivement l'entrée dans le monde professionnel (stages en entreprise, forums des métiers, entretiens individuels en 1ère et Terminale...);
- semaine de l'orientation ;
 - . avec les parents ;
 - . en seconde : présenter le nouveau baccalauréat et les enseignements de spécialité. Les immerger dans les cours de spécialité de 1ère et Terminale ;
 - . présenter le choix d'études en France ;
 - . mieux accompagner les futurs étudiants.

AXE 3 – DE L'ENFANT AU CITOYEN

3.1. Apprendre le métier d'élève

a – Donner les outils nécessaires aux élèves pour apprendre à mieux vivre ensemble :

- garantir l'épanouissement et la confiance en soi pour chaque élève au travers d'ateliers collectifs et de l'accompagnement personnalisé : Se sentir bien au lycée en travaillant sur la prise de conscience, de la richesse de leur environnement scolaire et de l'opportunité que constitue leur parcours dans l'établissement ;
- mieux vivre ensemble en affirmant et défendant les valeurs d'égalité de dignité pour tous ;
- travail sur la lutte contre les discriminations ;
- renforcer l'égalité filles-garçons.

Le département de psychologie joue un rôle déterminant dans la mise en place de ces différentes actions.

- Développer le travail sur les différentes instances de l'établissement et l'importance d'y participer ;
- favoriser, à partir du CP, l'appropriation du processus démocratique (campagnes électorales, participer aux différentes élections, mis en place d'un programme d'actions éducatives en lien avec les problématiques du lycée et de celles du pays) ;
- mise en place du tutorat élèves et de référents contre le harcèlement scolaire (Les Ambassadeurs « Non au harcèlement ») : En attendre de l'entraide, de la solidarité.

- Ateliers de parole libre sur différents thèmes en lien avec le respect

Créer un sentiment d'appartenance fort.

b - Construire son parcours santé pour mieux se connaître :

- construire pour chaque élève un parcours de santé personnalisé à l'aide de professionnels (visites médicales, dentaires...);



- engager des actions de prévention et de sensibilisation dans le cadre du CESC : Création d'une semaine du bien-être en général (alimentation, sommeil, drogues, alcool, sexualité, confiance en soi, dangers des réseaux sociaux, intelligence émotionnelle...);
- une éducation à une alimentation plus saine pour lutter contre l'obésité ;
- une éducation à la sexualité et à la consommation d'alcool

3.2. Agir et se comporter en futur citoyen

Rendre chaque élève autonome, responsable et véritable citoyen :

- favoriser la mise en place d'actions solidaires (faire un acte de citoyenneté dans un autre établissement en se déplaçant ou en recevant : partager des projets, spectacles, ateliers artistiques, culturels et sportifs...);
- développer les actions de protection de l'environnement en lien avec notre label EFE3D (niveau 2 sur 3) :
 - . engagement de chaque personnel à réduire le nombre de photocopies ;
 - . privilégier la communication par voie numérique ;
 - . éducation à la propreté de l'établissement ;
 - . développer des projets d'énergies renouvelables ;
- développer l'esprit critique ;
- apprendre à se respecter, à mieux vivre ensemble et à respecter les différences des autres ;
- journées du respect, de l'élégance en travaillant autour d'un projet pédagogique.
- Pour les enseignants et les parents d'élèves, connaître la nouvelle loi du pays « Crecer Juntos »
- Mettre en place une « école des parents » pour les accompagner, les guider, les conseiller dans l'éducation familiale

Ce projet d'établissement définit des objectifs qui engagent l'ensemble de tous les acteurs de la communauté éducative. Il fera l'objet d'une évaluation régulière et sera éventuellement mis à jour en fonction de l'évolution des besoins.